



L'ASSOCIATION DE DÉFENSE ET DE DÉTENTE
DE TOUS LES RETRAITÉ(E)S ET FUTUR(E)S RETRAITÉ(E)S

SERVICE DES LOISIRS

du 31 juillet au 2 août 2024

1er AOÛT A LUCERNE



RIGI-KULM
CROISIÈRE REPAS & FEUX D'ARTIFICES
VISITE DE LA BISCUITERIE KAMBLY

25, rue du Vieux-Billard, case postale 155, 1211 Genève 8
Tél. + 41(0) 22 329 14 28, en cas d'urgence + 41(0) 79 471 76 30

Votre programme

Mercredi 31 juillet

Genève – Rigi – Sempach

Départ de Genève en début de matinée en direction de Lausanne – Berne

Arrêt café libre en cours de route.

Arrivée à **Vitznau pour le repas de midi.**

14h15 reprise de votre autocar et départ pour **Rigi-Kulm.**

Surnommé « la reine des montagnes » le Rigi se dresse entre le lac des Quatre-Cantons, le lac de Zoug et le lac de Lauerz. Il culmine au Rigi-Kulm à 1797 mètres d'altitude, depuis lequel on découvre un panorama époustouflant sur le lac des Quatre-Cantons et les Alpes proches, ainsi que sur le Plateau. Au 18^{ème} siècle il attirait déjà les visiteurs venus de toute l'Europe et était en quelque sorte une montagne pionnière du tourisme alpin.

Le **train de montagne** vous emmènera au cœur de l'imposant paysage de montagne.

Au sommet profitez, tout simplement !

Retour avec le **téléphérique** vers Weggis.

Reprise de votre autocar et départ pour Sempach.

Installation à l'hôtel et souper.

Jeudi 1^{er} août

Lucerne

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ avec votre autocar pour **Lucerne / temps libre pour flâner à votre guise** et découvrir cette jolie ville pittoresque nichée entre lac & montagnes.

Repas de midi libre.

14h00 : tour de ville avec le city Train Löwenplatz qui vous transportera vers les hauts lieux touristiques du centre-ville, où vous découvrirez une foule de choses intéressantes sur l'histoire de la cité.

Temps libre ou retour à l'hôtel pour ceux qui le souhaitent.

En fin d'après-midi, départ pour **Lucerne / embarquement pour une croisière-repas** pour admirer les **feux d'artifices** du 1^{er} Août.

Retour à Lucerne vers 23h30.

Reprise de votre autocar et retour à l'hôtel.

Vendredi 2 août

Trubschachen – Genève

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour **Trubschachen / visite de la Biscuiterie Kambly.**

Entrez dans l'univers Kambly, un lieu de rencontre riche en expériences qui s'adressent à tous vos sens ! Venez découvrir les secrets de la biscuiterie fine, explorer les origines de Kambly et savourer des moments de plaisirs.

Repas de midi à Trubschachen.

Après le repas, reprise de votre autocar et retour direct à Genève.

Arrivée à la Gare Cornavin en fin d'après-midi.

Prix AVIVO comprenant

- Le transport en autocar 4* tout confort
- L'hébergement et le petit-déjeuner buffet à l'hôtel Birdloge 4* à Sempach
- Le repas de midi à Vitznau le 1^{er} jour
- L'excursion au Rigi-Kulm : aller en train de montagne et retour en téléphérique
- Le souper à l'hôtel le 1^{er} jour
- Le tour de ville de Lucerne en petit train touristique
- La croisière-repas du 1^{er} Août
- La visite de la Biscuiterie Kambly à Trubschachen
- Le repas de midi à Trubschachen le 3^{ème} jour
- Une accompagnatrice AVIVO

Membre AVIVO	790.-
Non membre	890.-
Supplément single	130.-

Non compris :

- L'assurance annulation et assistance obligatoire
- Le repas de midi du 2^{ème} jour
- Les boissons aux repas

Hôtel Birdlodge à Sempach 4*

Cet hôtel moderne situé à proximité du lac de Sempach vous séduira par son atmosphère familiale et son souci du détail.

Les chambres modernes disposent toutes d'un balcon, d'une TV à écran plat, d'une machine à café Nespresso et d'eau minérale gratuite. Les lits sont très confortables et dotés d'un matelas de qualité supérieure.

Vous pourrez vous détendre dans l'élégant bar Birdie.



CONDITIONS GÉNÉRALES

1 – Inscriptions

Veillez-vous inscrire dès que possible, certains voyages ayant des places limitées.

L'inscription est effective dès réception du bulletin d'inscription accompagné du versement équivalent au 30% du montant total de votre réservation.

Le solde du voyage doit nous parvenir au plus tard **30 jours avant le départ.**

Attention : L'absence complète ou partielle du règlement du solde de la facture moins de 30 jours avant la date de départ sera considérée comme une annulation. Votre place sera proposée aux personnes en liste d'attente et les frais d'annulation s'appliqueront selon article 2 ci-dessous.

2 – Annulations

Toute annulation de votre part devra être communiquée immédiatement au siège de l'AVIVO.

En cas de désistement, l'AVIVO retiendra les frais d'annulation suivants :

Plus de 30 jours	avant la date du départ	50 CHF pour frais de dossier
De 30 à 21 jours	avant la date du départ	50 % du prix du voyage
De 20 à 15 jours	avant la date du départ	75 % du prix du voyage
15 jours ou moins	avant la date du départ	100 % du prix du voyage
En cas de non présentation	à la date du départ	100 % du prix du voyage

3 – Assurances annulation et rapatriement obligatoire

A l'inscription, l'AVIVO vous demandera la preuve qu'une assurance annulation de voyage, assistance, et rapatriement, a été souscrite et vous couvrira durant votre voyage.

C'est auprès de cette assurance que vous pourrez éventuellement obtenir le remboursement de vos frais d'annulation (en fonction de leurs conditions générales).

Sur demande, l'AVIVO peut la souscrire pour vous auprès du TCS / Livret ETI.

4 - Assurances maladie / Accident

Le participant doit être au bénéfice d'une assurance individuelle couvrant les frais de maladie ou d'accident valable dans les pays visités.

Chaque participant est responsable de la prise de médicament ordonnée par son médecin.

5 – Formalités

Vous devez être en possession des documents exigés par les autorités de police, de douane ou de santé pour les différents pays où doit se dérouler le voyage. L'AVIVO ne pourra en aucun cas supporter les frais d'annulation résultant d'un refus ou d'un retard dans la délivrance de ces documents par les autorités compétentes.